



## Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

Paris, le 22 juillet 2008

*Le Président*

Monsieur le Président  
Autorité de sûreté nucléaire  
6, place du Colonel Bourgoin  
75572 Paris cedex 12

SN/LZ/2008.026

Objet : Incident SOCATRI - Saisine Ministre d'Etat.

Monsieur le Président,

A la suite de l'incident survenu sur le site de la société SOCATRI à Tricastin, le Ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a saisi le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire pour recueillir son avis sur :

- le suivi radio-écologique de l'ensemble des sites nucléaires ;
- la gestion des anciens sites d'entreposage de déchets radioactifs.

L'avis qui sera rendu par le Haut-comité devra tout particulièrement concerner la **qualité de l'information** portée à la connaissance du public, la **transparence** avec laquelle ces informations sont portées à sa connaissance et les modalités suivant lesquelles il serait possible de **mieux associer les différentes parties prenantes** concernées par ce sujet.

Le Haut-comité rendra un premier rapport d'étape d'ici fin octobre. Dans cette perspective, je vous saurais gré de bien vouloir m'adresser, **pour le 3 septembre 2008**, en insistant sur la dimension « transparence » et sur les modalités d'association des parties prenantes :

a) pour ce qui concerne le suivi radio écologique :

- un état des dispositions applicables et des acteurs en présence en terme de transparence et d'information sur la sécurité nucléaire,
- un état des dispositions réglementaires imposées aux exploitants d'installations nucléaires en terme de surveillance de la qualité des eaux souterraines et superficielles,
- un bilan de la mise en œuvre de ces dispositions réglementaires par les exploitants,
- les dispositions mises en œuvre pour porter à la connaissance du public ces informations,
- un état des actions que vous engagez ou envisagez d'engager dans ces champs.

b) Pour ce qui concerne les anciens sites d'entreposage de déchets radioactifs, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer sur la gestion de ceux-ci, **pour le 10 septembre 2008**.

En particulier, j'apprécierais que vous puissiez m'adresser un état des lieux de la surveillance de la qualité des eaux souterraines des nappes qui s'écoulent au droit des anciens entreposages de déchets radioactifs notamment recensés dans l'inventaire de l'ANDRA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, characteristic of a cursive or semi-cursive style.

**Henri REVOL**